

**Atelier Eco-emploi  
avis et réflexion à propos de l'étude  
commerce de Décembre 2016  
séances des  
28 mars 2017 et 06 juin 2017**

---



## CDL – Atelier Eco-emploi

### Les membres de l'atelier ayant participé à cette réflexion:

#### Présents

Patrick Cerbelle - Jean Claude Tassin - Yann Le Mitouard - Laurence Lubrano -  
Bernard Géry - Michel Doucet - Xavier Boullery - Louis Bureau - André Brion -  
Claude Ridereau - Michel Sègue

#### Excusés

Claude Rousselot - Erwan Coignard



## Etude commerce de décembre 2016

Scenario retenu:

une offre commerciale complémentaire entre centre-ville et pôles annexes

Principes:

- Confortement de l'offre commerciale prioritairement au niveau du centre-ville, avec un complément d'activités sous conditions dans les pôles marchands suivants:
  - Route de Paris / diffus
  - Les Indulgences
  - La Cadoire
  - La Minais
- Le pôle marchand de la Planchonnais : vocation non commerciale
- Création d'un nouveau pôle marchand à La Minais
- Priorisation du potentiel commercial sur le centre-ville, en lien avec les projets urbains.

⇒ *Nous sommes globalement d'accord avec le choix de ce scénario*

**Etude commerce de décembre 2016 :**

Création d'une centralité apaisée sur la Place Charles de Gaulle

- Nous sommes d'accord sur le principe pour un lieu de convivialité avec commerces, terrasses de café et restaurants nous avons déjà fait une proposition dans ce sens (voir l'étude stationnement)

*⇒ Nous proposons la création d'un parking souterrain voir l'étude stationnement.*

*⇒ Nous recommandons la mise à disposition du wifi gratuit sur tout l'espace public (voir l'étude stationnement).*

## Etude commerce de décembre 2016 : réaménagement des indulgences

- Reconfiguration de l'îlot Luciole: restaurants avec terrasses
- Ilot Coty : nouvelles activités commerciales

⇒ *Nous recommandons l'implantation des nouveaux restaurants et cafés autour de la place Charles De Gaulle en priorité, au lieu de la Luciole.*

*Il nous semble plus opportun de favoriser l'implantation de commerce de « bouche », mais à « descendre » au niveau de la rue Coty.*

⇒ *Nous sommes en plein accord pour renforcer les activités médicales de l'îlot Coty et place Schumann.*

## Etude commerce de décembre 2016 : Dynamique commerciale

- Actions et animations fédératrices entre les commerçants: nous sommes d'accord
- Commerce vacants : vitrophanie
- Développer la visibilité sur internet, nous sommes en accord avec cette action et nous pensons qu'il est indispensable d'aller plus loin dans ce domaine.

⇒ *Commerces vacants: Nous recommandons à nouveau le principe du commerce éphémère pour les commerces vacants du cœur de ville, proposition déjà faite à l'UCAL en Novembre 2016.*

⇒ *visibilité sur internet : nous recommandons à l'UCAL d'avoir son propre site internet, proposition déjà faite à l'UCAL en Novembre 2016.*

## Etude commerce de décembre 2016 : Le marché

- Prioriser l'offre issue de producteurs et local de producteur.

⇒ Nous trouvons cette idée très intéressante et innovante pour Sainte Luce

- Développer un espace dédié à la petite création et à l'artisanat de manière ponctuelle (1x/mois)

⇒ Cette idée est aussi très intéressante, elle faisait partie de nos propositions de Novembre 2016

- Développer les échanges entre commerçants sédentaires et non sédentaires.

⇒ idée à retenir que nous avons également proposé en Novembre 2016.

## Etude commerce de décembre 2016 : Offre commerciale

- Commerces à la Minais: nous considérons comme indispensable à court terme d'implanter des commerces (1 ou 2) de première nécessité .

⇒ *Commerces à la Minais : pourquoi? car la densité de population est plus importante qu'à la Bougrière.*

⇒ *Nous recommandons d'implanter 1 cellule commerciale de premières nécessités, et ou en complément une consigne réfrigérée où les commerçants de Sainte Luce viendraient déposer les commandes passées par les habitants par le biais du site internet des commerçants de Sainte Luce.*

*Cette implantation devrait se faire à très court terme, car l'aménagement de la ZAC va redémarrer très prochainement.*



## CDL – Atelier Eco-emploi

- Commerces à la Bougrière: nous considérerons comme pas opportun de développer des commerces à cet endroit, car trop proche du cœur de ville et trop éloigné de La Minais.

*Nous proposons:*

*⇒ Eviter l'installation de commerces similaires à ceux du cœur de ville, commerces de bouche, pharmacie, librairie...*

*⇒ Restaurant : à conserver, ainsi qu'une partie du parking actuel.*

*⇒ D'installer des services pour les entreprises déjà implantées :  
Nous proposons de questionner les entreprises déjà installées pour connaître leurs besoins.*